

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE YELLOW MÉDIA LIMITÉE

31 mars 2014

### Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.....	2
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat.....	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global.....	4
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres.....	5-6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires .....	8-14

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
<b>ACTIF</b>		(audité)
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	194 420 \$	202 287 \$
Créances clients et autres débiteurs	138 914	142 446
Charges payées d'avance	8 768	6 835
Frais de publication différés	69 661	71 018
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>411 763</b>	<b>422 586</b>
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	7 191	7 378
ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES	19 405	19 096
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	3 024	2 780
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 694	29 489
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 306 536	1 310 494
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	2 093	2 211
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1 365 943</b>	<b>1 371 448</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 777 706 \$</b>	<b>1 794 034 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	79 710 \$	78 824 \$
Impôt sur le résultat à payer	211	25 782
Provisions	44 300	70 632
Passif financier	18 472	18 472
Produits différés	31 941	34 145
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 3)	99 009	89 051
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>273 643</b>	<b>316 906</b>
PROVISIONS	5 081	6 031
CRÉDITS DIFFÉRÉS ET AUTRES	10 823	14 349
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	31 241	31 535
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT À PAYER	56 383	55 419
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	198 038	178 948
DETTE À LONG TERME (note 3)	548 319	558 417
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 4)	88 250	87 934
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>938 135</b>	<b>932 633</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 211 778</b>	<b>1 249 539</b>
CAPITAL ET RÉSERVES	6 601 635	6 604 971
DÉFICIT	(6 035 707)	(6 060 476)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>565 928</b>	<b>544 495</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 777 706 \$</b>	<b>1 794 034 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

**Pour les trimestres clos les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action – non audité)

	2014	2013
Produits	223 203 \$	253 277 \$
Coûts d'exploitation	128 582	137 799
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et charges spéciales	94 621	115 478
Amortissements	18 204	13 690
Frais de restructuration et charges spéciales (note 5)	3 115	6 193
Bénéfice d'exploitation	73 302	95 595
Charges financières, montant net (note 9)	19 412	23 823
Bénéfice avant impôt sur le résultat et bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	53 890	71 772
Charge d'impôt sur le résultat	14 912	18 417
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	244	110
<b>Bénéfice net</b>	<b>39 222 \$</b>	<b>53 465 \$</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée	39 222 \$	53 295 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	170
	<b>39 222 \$</b>	<b>53 465 \$</b>
Bénéfice de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1,43 \$	1,91 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice de base par action (note 7)	27 419 026	27 955 077
Bénéfice dilué par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	1,22 \$	1,64 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice dilué par action (note 7)	33 728 338	33 601 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

**Pour les trimestres clos les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	<b>2014</b>	2013
<b>Bénéfice net</b>	<b>39 222 \$</b>	53 465 \$
<b>Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global :</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
(Pertes actuarielles) gains actuariels (note 6)	<b>(19 672)</b>	52 451
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement	<b>5 219</b>	(13 800)
<b>Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global</b>	<b>(14 453)</b>	38 651
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>24 769 \$</b>	92 116 \$
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée	<b>24 769 \$</b>	91 946 \$
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	170
	<b>24 769 \$</b>	92 116 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

## Pour les trimestres clos les 31 mars

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Capital social (note 7)	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions	Instruments financiers composés <sup>1</sup>	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction de capital
Solde au 31 décembre 2013	4 029 869 \$	(6 630) \$	1 456 \$	3 633 \$	121 188 \$	2 457 053 \$
Autres éléments du bénéfice global	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net pour la période	–	–	–	–	–	–
Total du bénéfice global	–	–	–	–	–	–
Options sur actions (note 8)	–	–	–	–	258	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 8)	–	62	–	–	(62)	–
Actions restreintes (note 8)	–	(4 429)	–	–	817	–
Échange de débentures échangeables (note 4)	19	–	–	(1)	–	–
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	<b>4 029 888 \$</b>	<b>(10 997) \$</b>	<b>1 456 \$</b>	<b>3 632 \$</b>	<b>122 201 \$</b>	<b>2 457 053 \$</b>

	Capital social	Actions restreintes	Bons de souscription d'actions	Instruments financiers composés <sup>1</sup>	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réserve au titre de la réduction de capital
Solde au 31 décembre 2012	4 029 869 \$	– \$	1 456 \$	3 633 \$	116 701 \$	2 457 053 \$
Autres éléments du bénéfice global	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net pour la période	–	–	–	–	–	–
Total du bénéfice global	–	–	–	–	–	–
Solde au 31 mars 2013	4 029 869 \$	– \$	1 456 \$	3 633 \$	116 701 \$	2 457 053 \$

<sup>1</sup> La composante capitaux propres des débentures échangeables est présentée ci-dessus déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,3 M\$ (1,3 M\$ en 2013).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

2014

Conversion des devises	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres
(1 598) \$	6 604 971 \$	(6 060 476) \$	544 495 \$	544 495 \$
–	–	(14 453)	(14 453)	(14 453)
–	–	39 222	39 222	39 222
–	–	24 769	24 769	24 769
–	258	–	258	258
–	–	–	–	–
–	(3 612)	–	(3 612)	(3 612)
–	18	–	18	18
<b>(1 598) \$</b>	<b>6 601 636 \$</b>	<b>(6 035 707) \$</b>	<b>565 928 \$</b>	<b>565 928 \$</b>

2013

Conversion des devises	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(1 598) \$	6 607 114 \$	(6 321 365) \$	285 749 \$	411 \$	286 160 \$
–	–	38 651	38 651	–	38 651
–	–	53 295	53 295	170	53 465
–	–	91 946	91 946	170	92 116
<b>(1 598) \$</b>	<b>6 607 114 \$</b>	<b>(6 229 419) \$</b>	<b>377 695 \$</b>	<b>581 \$</b>	<b>378 276 \$</b>

## TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

## Pour les trimestres clos les 31 mars

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2014	2013
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	39 222 \$	53 465 \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	18 204	13 690
Frais de restructuration et charges spéciales (note 5)	3 115	6 193
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	1 786	–
Bénéfices liés aux participations dans des entreprises associées	(244)	(110)
Charge d'impôt comptabilisée en résultat net	14 912	18 417
Charges financières comptabilisées en résultat net	19 412	23 823
Coûts des services passés (note 6)	–	(2 563)
Autres éléments hors trésorerie	(7 301)	2 915
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	(13 582)	5 730
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(2 644)	(1 791)
Frais de restructuration et charges spéciales payés (note 5)	(12 495)	(3 161)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(34 476)	(16 042)
Intérêts versés	(14 999)	(13 978)
	<b>10 910</b>	<b>86 588</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et logiciels développés à l'interne	(13 069)	(14 827)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 139)	(4 083)
Autres	–	161
	<b>(14 208)</b>	<b>(18 749)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Achat d'actions restreintes (note 8)	(4 429)	–
Remboursement sur la dette à long terme	(140)	(141)
Contrepartie différée	–	(5 624)
Frais de restructuration du capital	–	(4 223)
	<b>(4 569)</b>	<b>(9 988)</b>
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<b>(7 867)</b>	57 851
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<b>202 287</b>	106 807
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>194 420 \$</b>	<b>164 658 \$</b>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :</b>		
Trésorerie	117 520 \$	78 658 \$
Acceptations bancaires, dépôts à terme et bons du Trésor	76 900	86 000
	<b>194 420 \$</b>	<b>164 658 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## 1. DESCRIPTION

Yellow Média Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et numériques et offre des solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, à la performance financière, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média Limitée est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec) Canada, H3E 2A5, et la Société est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013 et a autorisé leur publication le 8 mai 2014.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION ET NORMES RÉVISÉES À VENIR

### 2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés correspondent aux méthodes qu'a appliquées Yellow Média Limitée pour la préparation de ses états financiers au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date, sauf pour l'incidence de l'adoption des normes, des interprétations et des modifications décrites ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 2.2. NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AYANT UNE INCIDENCE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Au cours de la période considérée, il n'y a aucune nouvelle norme, interprétation ni modification adoptée ayant une incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

### 2.3. NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES SANS INCIDENCE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Les normes révisées suivantes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs :

#### **IFRIC 21, Droits ou taxes**

Le 20 mai 2013, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la norme IFRIC 21, *Droits ou taxes*, une interprétation de la comptabilisation des droits ou des taxes imposés par une autorité publique. L'interprétation précise que le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation fournit également des indications illustrant l'application de l'interprétation. IFRIC 21 exige une application rétrospective.

#### **IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)**

Le 16 décembre 2011, l'IASB et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Dans le cadre de ce projet, l'IASB a précisé certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications à IAS 32 exigent une application rétrospective.

#### **Modifications d'IAS 36, Dépréciation d'actifs : Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers**

Le 29 mai 2013, l'IASB a publié le document *Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* (modifications d'IAS 36). Ces modifications à portée réduite d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, portent sur la communication d'informations concernant la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans les cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ces modifications exigent une application rétrospective.

#### **Modifications d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture**

Le 27 juin 2013, l'IASB a publié le document *Modifications d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture*. Ces modifications à portée réduite permettront le maintien de la comptabilité de couverture s'il y a novation d'un dérivé qui a été désigné comme un instrument de couverture au profit d'une contrepartie centrale en conséquence de l'application de textes légaux ou réglementaires, si certaines conditions sont remplies (dans le présent contexte, une novation indique que les parties à un contrat s'entendent pour remplacer la contrepartie originale par une nouvelle contrepartie). Des allègements semblables seront inclus dans IFRS 9, *Instruments financiers*. Ces modifications exigent une application rétrospective.



## 2.4. NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS APPORTÉES AUX NORMES PUBLIÉES QUI NE SONT PAS ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Certaines nouvelles normes et interprétations et certaines nouvelles modifications à des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média Limitée ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La nouvelle norme que Yellow Média Limitée juge pertinente pour ses activités est la suivante :

### IFRS 9, *Instruments financiers*

Cette nouvelle norme remplace les exigences d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, pour le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers. IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en plusieurs phases visant à remplacer IAS 39. L'IASB prévoit apporter d'autres modifications à la comptabilisation des instruments financiers et a divisé son projet de modification d'IFRS 9 en trois phases : classement et évaluation, méthode de dépréciation et comptabilité de couverture. IFRS 9 énonce de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers, de nouvelles exigences en matière de comptabilisation des passifs financiers et elle inclut un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a l'intention d'élargir le champ d'application d'IFRS 9 pour ajouter de nouvelles exigences en matière de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et inclure des modifications restreintes aux exigences de classement et d'évaluation.

La version courante d'IFRS 9 ne prévoit aucune date d'entrée en vigueur obligatoire mais une application anticipée est permise. Une date d'entrée en vigueur sera ajoutée lorsque toutes les phases du projet seront terminées et qu'une version finale d'IFRS 9 sera publiée. Lors de sa réunion de février 2014, l'IASB a décidé provisoirement que la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 ne serait pas antérieure aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Yellow Média Limitée continue de suivre activement l'évolution de cette norme et d'évaluer son incidence sur la présentation de ses états financiers consolidés.

## 3. DETTE À LONG TERME

La dette à long terme comprend les éléments suivants :

Aux	31 mars 2014	31 décembre 2013
Billets garantis de premier rang	646 577 \$	646 577 \$
Obligations en vertu de contrats de location-financement	751	891
	647 328 \$	647 468 \$
Moins la tranche à court terme <sup>1</sup>	99 009	89 051
<b>Tranche à long terme</b>	<b>548 319 \$</b>	<b>558 417 \$</b>

<sup>1</sup> La tranche à court terme du remboursement des billets garantis de premier rang pourrait varier en vertu de la clause des flux de trésorerie excédentaires.

## 4. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES

Aux	31 mars 2014	31 décembre 2013
Valeur nominale des débentures échangeables	107 485 \$	107 500 \$
Moins les intérêts non cumulés	(19 235)	(19 566)
	88 250 \$	87 934 \$

Au premier trimestre de 2014, des débentures échangeables d'un montant de 15 000 \$ à la valeur nominale ont été échangées contre 787 actions ordinaires de Yellow Média Limitée d'une juste valeur de 19 000 \$.

## 5. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET CHARGES SPÉCIALES

Au premier trimestre de 2014, Yellow Média Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales de 3,1 M\$ (6,2 M\$ en 2013) découlant principalement de la résiliation de certains contrats de location et de réorganisations internes. La plus grande partie des charges comptabilisées au premier trimestre de 2013 découlait des indemnités de départ versées à l'ancien président et chef de la direction de la Société. Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, Yellow Média Limitée a utilisé un montant de 12,5 M\$ de la provision au titre des frais de restructuration et des charges spéciales (3,2 M\$ en 2013).

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Yellow Média Limitée a comptabilisé une perte actuarielle de 14,5 M\$ dans les autres éléments (de perte globale) de bénéfice global, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 5,2 M\$, pour le trimestre clos le 31 mars 2014, principalement en raison d'une diminution du taux d'actualisation qui a servi à évaluer l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi, lequel est passé de 4,75 % à 4,5 %, et d'une modification apportée aux hypothèses relatives aux taux de mortalité, compensées en partie par un profit découlant du rendement des actifs du régime. Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, Yellow Média Limitée a comptabilisé un gain actuariel de 38,7 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 13,8 M\$ qui découle principalement d'une hausse du taux d'actualisation de 4 % à 4,25 % et d'un profit découlant du rendement des actifs du régime. Au premier trimestre de 2013, la Société a modifié les régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi pour certains employés, ce qui a donné lieu à des coûts des services passés d'un montant négatif de 2,6 M\$, lesquels ont été inclus dans les coûts d'exploitation.

## 7. CAPITAL SOCIAL

### ACTIONS ORDINAIRES

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2013	27 955 077	4 029 869 \$
Échange de débetures échangeables (note 4)	787	19
Solde au 31 mars 2014	27 955 864	4 029 888 \$

### BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION

La Société avait un total de 2 995 506 bons de souscription d'actions en circulation au 31 mars 2014 et au 31 décembre 2013.

### BÉNÉFICE PAR ACTION

Les tableaux suivants présentent un rapprochement entre le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action de même qu'entre le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	27 419 026	27 955 077
Effet dilutif des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées à la performance	536 362	-
Effet dilutif des options sur actions	127 729	-
Effet dilutif des débetures échangeables	5 645 221	5 646 008
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	33 728 338	33 601 085

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée et utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action	39 222 \$	53 295 \$
Incidence de la conversion présumée des débetures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	1 821	1 803
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	41 043 \$	55 098 \$

Pour les trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des bons de souscription d'actions, ces derniers n'ayant pas d'effet dilutif.

## 8. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Yellow Média Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées et d'options sur actions de Yellow Média Limitée.

### Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

#### 2013

Le 6 mai 2013, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») afin de récompenser les employés et cadres supérieurs clés de Yellow Média Limitée (les « participants »). À la suite de la mise en œuvre du régime d'UAR et d'UAP, Yellow Média Limitée a attribué aux participants un certain nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») et/ou d'unités d'actions liées à la performance (les « UAP »), le cas échéant. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits seront acquis lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil d'administration confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil d'administration. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes feront l'objet d'une renonciation et seront annulées automatiquement.

Aux termes du régime d'UAR et d'UAP, si le régime d'UAR et d'UAP est capitalisé, les participants recevront, à l'acquisition des droits des UAR et des UAP, des actions ordinaires de la Société, sauf certaines exceptions. Dans l'éventualité où le régime d'UAR et d'UAP ne serait pas capitalisé, Yellow Média Limitée paiera au participant un montant en espèces équivalant au nombre d'UAR ou d'UAP dont les droits ont été acquis.

Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

#### 2014

Au 31 mars 2014, 63 858 actions ordinaires restreintes aux fins des UAP ont été mises de côté pour un possible paiement à l'échéance pouvant aller jusqu'à 150 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, 177 089 actions ordinaires de Yellow Média Limitée ont été achetées sur le marché libre de la TSX par le fiduciaire nommé en vertu du régime d'UAR et d'UAP à un coût de 4,4 M\$ et sont soumises à des restrictions en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP. Le nombre total d'actions ordinaires de Yellow Média Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP était de 627 290 au 31 mars 2014.

Le tableau qui suit présente un sommaire des attributions d'UAR et d'UAP effectuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2014 :

<b>Pour le trimestre clos le 31 mars</b>	<b>2014</b>	
<b>Nombre d'UAR et d'UAP</b>	<b>UAR</b>	<b>UAP</b>
En cours au début de la période	252 655	131 776
Attribuées	181 252	–
Droits acquis	(4 281)	–
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(11 964)	(4 051)
<b>En cours à la fin de la période</b>	<b>417 662</b>	<b>127 725</b>
<b>Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle</b>	<b>1,75</b>	<b>1,75</b>

### Régime d'unités d'actions différées

#### 2013

Le 12 juin 2013, dans le cadre de la mise en œuvre d'une structure révisée de rémunération du conseil d'administration, Yellow Média Limitée a adopté un régime d'unités d'actions différées, à sa discrétion (le « régime d'UAD »). Le régime d'UAD a été modifié en octobre 2013 afin d'inclure la participation des employés admissibles désignés par le conseil d'administration. La Société doit, à sa discrétion, régler les UAD dont les droits sont acquis en espèces ou en actions ordinaires de la Société lorsqu'un administrateur quitte le conseil d'administration ou qu'un employé admissible cesse d'occuper un emploi auprès de la Société.

#### 2014

Au cours du premier trimestre de 2014, la Société a attribué aux administrateurs et aux employés admissibles de Yellow Média Limitée 44 947 UAD, dont les droits sont acquis sur une période de douze mois se terminant le 31 décembre 2014, ce qui porte le nombre total d'UAD attribuées et en cours à 145 504 au 31 mars 2014.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, une charge de 1,5 M\$ (néant en 2013), a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat relativement au régime d'UAR et d'UAP ainsi qu'au régime d'UAD. Au 31 mars 2014, un passif de 2,8 M\$ (2,1 M\$ au 31 décembre 2013) a été comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs relativement au régime d'UAD.

## Options sur actions

### 2013

Le 20 décembre 2012, dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération de restructuration du capital de Yellow Média Limitée, un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») a été adopté. Le régime d'options sur actions vise à attirer et à conserver certains employés de Yellow Média Limitée qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise, à offrir un incitatif significatif à la direction pour guider Yellow Média Limitée pendant la transformation de ses activités, ainsi qu'à mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Yellow Média Limitée. Un maximum de 1 290 612 options pourraient être attribuées en vertu du régime d'options sur actions.

### 2014

Le 25 février 2014, 183 200 options ont été attribuées à certains employés. Les droits des options seront acquis à raison de 50 % en février 2016, de 25 % en février 2017 et de 25 % en février 2018.

Pour le trimestre clos le 31 mars	2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début de la période	376 000	10,12 \$
Attribuées	183 200	24,65 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	-	-
<b>En cours à la fin de la période</b>	<b>559 200</b>	<b>14,88 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

La valeur des options a été établie au moyen d'un modèle binomial d'évaluation des options. La volatilité prévue se fonde sur la volatilité historique du prix des actions sur la durée de vie moyenne prévue des options attribuées. Les principales données dont le modèle tient compte étaient les suivantes :

- Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution : 14,13 \$
- Prix d'exercice moyen pondéré : 14,88 \$
- Moyenne pondérée de la volatilité prévue : 37 %
- Durée de vie contractuelle : 7 ans
- Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque : 2,09 %
- Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle : 6,4 ans

Au trimestre clos le 31 mars 2014, une charge de 0,3 M\$ (néant en 2013), a été comptabilisée à l'égard du régime d'options sur actions.

## 9. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
Intérêts sur la dette à long terme et les débetures échangeables	17 102 \$	20 420 \$
Intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations définies	2 062	3 018
(Charges) produits d'intérêts, commission d'engagement et autres charges financières, montant net	(580)	24
Autres, montant net	828	361
	<b>19 412 \$</b>	<b>23 823 \$</b>

## 10. JUSTE VALEUR

### HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 31 mars 2014 et au 31 décembre 2013, classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif ou passif financier</b>				
Placement disponible à la vente <sup>1</sup>	– \$	– \$	3 520 \$	3 520 \$
Option de vente (passif financier)	–	–	(18 472)	(18 472)
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(14 952) \$</b>	<b>(14 952) \$</b>

<sup>1</sup> Le placement disponible à la vente est inclus dans les actifs financiers et autres dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

Il n'y a eu aucun transfert de niveaux parmi la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre clos le 31 mars 2014.

Le placement disponible à la vente de Yellow Média Limitée est constitué d'un placement privé en titres de capitaux propres et est comptabilisé à la juste valeur en fonction d'estimations fondées sur les cours de marché en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

La juste valeur de l'option de vente est la différence entre le prix d'acquisition de la participation résiduelle dans une entreprise associée, fondé sur un multiple établi du bénéfice ajusté, des impôts sur le résultat et de l'amortissement et la juste valeur du placement dans une entreprise associée, selon les mêmes hypothèses que celles utilisées pour les produits en ligne du Groupe Pages Jaunes, tel qu'il est décrit à la note 4, Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles des états financiers consolidés de Yellow Média Limitée pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le rendement réel du placement dans une entreprise associée ou les variations de sa juste valeur peuvent avoir une incidence sur la juste valeur de l'option de vente.

### JUSTE VALEUR :

La juste valeur représente le montant qui aurait été reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et autres créditeurs et de la tranche à court terme des provisions correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des billets garantis de premier rang et des débetures échangeables est évaluée en fonction des cours du marché à la date de clôture. La juste valeur du billet à recevoir et des intérêts courus est calculée en fonction de techniques d'évaluation au moyen des taux d'intérêt que la Société pourrait alors obtenir sur le marché pour des éléments, des modalités et une échéance similaires.

Ces estimations dépendent dans une large mesure des hypothèses formulées, entre autres, à l'égard du montant et de l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs ainsi que des taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque.

Le tableau suivant présente la valeur comptable ainsi que les justes valeurs des autres instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière :

			<b>31 mars 2014</b>
	<b>Niveau</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
Billet à recevoir et intérêts courus <sup>1</sup>	3	15 002 \$	14 285 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	1	99 009 \$	104 620 \$
Dette à long terme	1	548 319 \$	579 482 \$
Débiteures échangeables	1	88 250 \$	142 189 \$

<sup>1</sup> Le billet à recevoir et les intérêts courus sont inclus dans les actifs financiers et autres dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

## 11. CHIFFRES COMPARATIFS

Yellow Média Limitée a reclassé certains éléments à la section des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie, pour la période correspondante de l'exercice précédent, afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.